

# Lejournal

N° 38 - septembre 2017 - valeur 1,70 €

## ÉDITO

Bonjour.

Comme vous pouvez le constater, vous trouvez le numéro 38 du journal de l'association dans un format très réduit. Malheureusement, cette réduction est à l'image des diminutions des financements de nos actions.

ARAP-Rubis a en effet enregistré au cours de l'année 2017 différentes baisses de subventions, dont essentiellement l'ARS (Agence Régionale de Santé) Occitanie (-25 % de financements, soit 23 000 €), le Conseil départemental (-500 € en 2017, faisant suite aux -12 000 € en 2016, ainsi que -4 000 € de la Ville de Nîmes) et la Région Occitanie (-500 €, après une baisse de 10 000 € sur notre action santé des jeunes).

Cette situation, qui affecte d'autres associations médico-sociales de la région Occitanie, oblige ARAP-Rubis à se recentrer sur ses activités et ne plus consacrer de temps à des actions qui ne sont plus financées ou qui sont à la charge d'autres structures de droit commun. Cela d'autant plus que depuis le 1er janvier, nous continuons nos activités avec un salarié en moins dans l'équipe.

Notre association a donc procédé à une diminution de ses interventions du 1er juillet au 15 juillet 2017. Cela a affecté l'accueil de jour et les interventions de proximité avec une diminution d'un quart des activités. Toutefois, début août, l'ARS nous a informé maintenir le soutien de nos actions sur les dix premiers mois (de janvier à octobre 2017). Nous allons donc au 1er septembre reprendre de manière habituelle nos actions d'accueil et de proximité jusqu'au 31 octobre.

Vous retrouverez dans ce journal les informations sur nos actions médico-sociales et leurs horaires.

Nous vous souhaitons bonne lecture et tenons à remercier l'ensemble des personnes et des structures qui nous soutiennent dans le cadre de nos actions.



Mme la Directrice Générale  
Agence Régionale de Santé (ARS) Occitanie  
1025 rue Henri Becquerel 34067 Montpellier Cedex 2  
ARS-OC-DSP-PROMOTION-SANTE@ars.sante.fr  
thibaud.aymeric@ars.sante.fr, Eric.REGNAUT@ars.sante.fr

FF - 117

Nîmes, le 2 Juin 2017

Objet : Financement des actions médico-sociales de notre association par l'ARS Occitanie

Madame la Directrice Générale de l'Agence Régionale de Santé Occitanie,

Nous avons reçu votre courrier du 25 mai 2017, où vous nous informez d'une diminution de 23000 € du financement de l'ARS Occitanie concernant nos actions médico-sociales pour 2017 soit une baisse de plus de 25%. Nous nous permettons d'attirer votre attention sur les difficultés que nous allons très rapidement rencontrer pour assurer l'ensemble de nos actions médico-sociales.

Les missions confiées à notre structure relèvent de l'intérêt général et nécessitent l'obtention de fonds publics pour être assurées. Or, les principales actions, pour l'intérêt des personnes et celui de notre société, bénéficient d'un financement moindre. Cela est bien sûr préjudiciable pour la prévention et l'accès aux soins des personnes prostituées.

Il s'agit d'actions essentielles pour lesquelles l'équipe de professionnels et de bénévoles de l'association a mis en place des méthodes spécifiques reconnues pour leur efficacité. Nous avons sans aucun doute contribué à la recherche médico-sociale dans le milieu prostitutionnel, cherchant en permanence, et ce à tous les stades de l'action, à nous adapter à la dure réalité du terrain. Notre travail a été construit en concertation avec tous les financeurs, les institutions et autres associations qui interviennent auprès du même public.

Lors des bilans annuels, vous avez pu mesurer le sérieux et les résultats de notre travail. Les retours élogieux et encourageants de nos partenaires à l'occasion de notre vingtième anniversaire en sont également la preuve.

Nous nous permettons de lister dans ce courrier les actions concernées par cette diminution de subvention au profit des personnes prostituées :

- Prévention VIH/IST/Hépatites, dépistages, accès aux soins, soutien des personnes ayant une pathologie grave.
- Prévention et réduction des risques liées à la consommation de substances psychoactives
- Favoriser l'accès à la contraception et le soutien à l'IVG
- Information, soutien, accompagnement des plus démunis pour l'accès au soin et au droit
- Repérer et accompagner les personnes en souffrance psychologique

Cette perte de financement (moins 25%) compromet gravement notre efficacité sur la durée et ne permet plus d'assurer la cohésion sociale, la prévention et le soutien des plus vulnérables.

Actuellement, nous constatons de ce fait une dynamique négative de l'Etat par l'intermédiaire de l'Agence Régionale de Santé Occitanie sur l'égalité homme/femme, les violences subies par les prostituées, le soutien à la prévention, l'accès aux soins et aux dépistages, le soutien à la contraception et à l'IVG.

Ne pouvant fonctionner efficacement sans l'intégralité de ce soutien, je proposerai donc au Bureau de l'association de voter la fermeture de notre local deux jours par semaine pour l'accueil de jour et demanderai d'annuler deux sorties hebdomadaires du camping-car médico-social à partir du 1<sup>er</sup> juillet, et ce jusqu'au 31 décembre 2017.

Nous ne pourrions également plus assurer l'accès aux matériels de prévention et l'accompagnement des personnes comme auparavant. Ceci correspondant à la diminution du financement de l'ARS de un quart sur l'année 2017.

C'est avec regret que nous devons nous soumettre à un tel impératif, mais la projection comptable 2017 annonce un déficit trop important, lié en particulier à la baisse du soutien financier de l'Etat par l'ARS Occitanie, lequel vient s'ajouter aux baisses importantes des collectivités locales. Nous envisageons également pour 2018 l'arrêt de certaines actions, si la situation perdure.

Nous sommes consternés face à cette réalité qui va entraîner le retour aux lois inhumaines des réseaux prostitutionnels. Un nombre important de femmes et leurs enfants n'auront plus accès à la prévention, aux soins et vont perdre leur dignité.

La politique de votre Agence qui représente l'Etat va en opposition avec l'égalité homme/femme et le soutien aux populations les plus vulnérables.

Notons que notre département, déjà fortement précarisé, est en situation économique et sociale très difficile. Il devrait bénéficier d'un soutien sans réserve des services de l'Etat.

Nous restons à votre disposition pour toute information que vous jugerez utile de connaître et des populations les plus vulnérables et en grande désespérance.

En vous remerciant par avance, nous vous prions d'agréer, Madame la Directrice Générale de l'Agence Régionale de Santé Occitanie, l'assurance de notre respectueuse considération.

Madame Frédérique THOMAS  
Présidente de l'association ARAP-Rubis

RETROUVEZ-NOUS  
SUR INTERNET :

- [arap-rubis.org](http://arap-rubis.org)
- [integration-rubis.fr](http://integration-rubis.fr)

## ❌ PIÈCE DE THÉÂTRE « NIGERIAN DRAMA »

Dans le cadre du Colloque # Traite des êtres humains et prostitution se déroulant à l'Institut de Formation aux métiers éducatif de Nîmes, ARAP-Rubis, en association avec Le théâtre Le Périscope, vous propose Nigerian Drama.

Partie d'ateliers d'improvisations théâtrales, une forme singulière s'écrit, se crée et devient Nigerian Drama. Dix jeunes nigérianes, membres de l'association Les Amis du Bus des Femmes, évoquent dans ce théâtre documentaire des situations puisées dans leur quotidien de femmes en situation de prostitution. Ce recueil d'expériences éclaire de manière inattendue une réalité méconnue, qui dénonce la traite des êtres humains. Une affiche et un communiqué seront bientôt disponibles (contactez-nous).

Le 29 septembre à 20 h au théâtre Le Périscope - 4 rue de la Vierge à Nîmes. Entrée payante. Avec le soutien de la Fondation EDF, la Fondation Dumeste et le Commissariat Général à l'Égalité des Territoires.

## X ARAP RUBIS EN 2016

**2016 a été une année historique : ARAP Rubis a commémoré ses 20 ans d'existence.**

20 ans d'activisme, de soutien, d'aide et d'entraide. 20 années qui ont forgé une reconnaissance certaine de notre structure auprès des acteurs institutionnels ou du domaine public, mais 20 printemps qui n'assurent nullement notre pérennité. À une époque où les secteurs sociaux et associatifs semblent les parents pauvres d'une politique restrictive, tout peut rapidement être remis en cause suivant les inflexions des orientations médico-sociales et rééquilibrages budgétaires. Nous n'en continuons pas moins de nous battre pour le bien de notre travail communautaire médico-social. Quoiqu'il advienne, ARAP

Rubis a rencontré de belles réussites en 2016. Ainsi, certaines actions que l'association conduit prouvent combien elles sont nécessaires. Il en est ainsi du LAEP (Lieu d'Accueil Enfants Parents). Conduit dans un local spécifique, au 8 rue de Beaucaire, le LAEP « Mes' Anges » s'ouvre à tous les parents, en lien ou non avec la prostitution, de manière anonyme, gratuite, basée sur le volontariat, la non-discrimination et sans inscription préalable. Cette année, le LAEP a vu sa fréquentation globale (nombre d'enfants, d'accompagnants...) en hausse de +20%. Notre action Lutte contre l'exclusion migration et prostitution prouve quant à elle son adéquation avec l'époque, qu'il s'agisse des modifications des modes de prostitution ou des populations concernées. Autre

action ayant prouvé sa nécessité, le Pôle Ressources. Entrant en complémentarité avec les objectifs médico-sociaux d'ARAP Rubis, l'association accompagne les personnes dans leurs démarches d'insertion sociales et professionnelles au cours de différentes permanences. Si les difficultés demeurent et se voient toujours plus accentuées par ces temps de récession, le nombre de personnes augmente et les moyens mis en œuvre permettent une insertion réelle pour certaines. En 2016, nous avons en outre rencontré 352 personnes au fil de 3781 contacts, dont 91 nouvelles personnes. Rappelons que 46% de ces personnes ne disposent d'aucun revenu. Nous remercions l'ensemble de nos financeurs qui soutiennent les actions de notre association.

## X HORAIRES DES ACCUEILS, PERMANENCES ET SORTIES DU CAMPING-CAR

**Suite aux modifications des sorties du camping-car médico-social et des jours d'ouverture de l'accueil, l'association reprend ses horaires et actions habituelles pour la période du 1er septembre au 31 octobre 2017. Nous vous informerons de potentielles modifications de fonctionnement par la suite. Ces modifications seront conditionnées par l'obtention de subventions.**

### Interventions médico-sociales du camping-car

Les sorties se font toute l'année sur les routes du département du Gard le lundi, mardi, vendredi

de 14 h et 19 h, et le mercredi de 22 h à 2 h sur le centre-ville de Nîmes.

### Accueil 23 rue de Beaucaire Tél. : 09 53 34 92 46

- Lundi, mardi, jeudi, vendredi de 14 h à 18 h : accueil de jour sans rendez-vous.
- Le mardi permanence sociale: de 14 h à 18 h (sur rendez-vous)
- Le jeudi permanence médical/TRODs: 14 h à 18 h (sur rendez-vous)
- Du lundi au vendredi 9 h à 12 h: entretien/accompagnement social, insertion.

### Accueil au 8 rue de Beaucaire Tél. : 09 82 27 26 00

Pas de modification pour les accueils au 8 rue de Beaucaire: dès le mercredi 6 septembre, réouverture de Mes'anges les mercredis et jeudis de 10 h à 13 h et de 15 h à 18 h sans rendez-vous.

- Le mardi: permanence de la psychologue et de l'éducatrice spécialisée de 9 h à 12 h et de 13 h à 18 h.
- Accueil pour les professionnels le lundi et vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h à 18 h.

**L'ensemble de nos actions sur internet : [arap-rubis.org](http://arap-rubis.org) et [integration-rubis.fr](http://integration-rubis.fr)**

## X TROD (TEST RAPIDE À ORIENTATION DIAGNOSTIC) VIH ET VHC ET DÉPISTAGES

**En 2016, 6 personnes de l'association ont suivi une formation animée par le Corevih (Coordination régionale de lutte contre le VIH) et financée à l'ARS afin de pouvoir réaliser des TRODs (Test rapide à orientation diagnostic) VIH et VHC sur le local d'accueil et le camping-car.**

Les TRODs peuvent être réalisés par des personnels non médicaux ou paramédicaux dans nos opérations hors les murs et sur l'accueil, ce qui permet d'atteindre des publics qui ne fréquentent pas les dispositifs classiques de dépistage. L'absence de prélèvement invasif peut également faciliter le dépistage des individus pour lesquels la prise de sang pourrait être un frein, soit par peur, soit du fait d'un capital veineux

limité notamment chez les Usagers de Drogue par Voie Intraveineuse (UDVI). Les tests rapides à orientation diagnostic présentent donc un certain nombre d'avantages liés à leur facilité d'utilisation mais surtout à la possibilité de rendre le résultat immédiatement (entre 5 et 30 minutes selon les tests), ce qui limite les non rendus liés aux délais d'attente existant dans le dispositif classique. Cette offre de TRODs est complémentaire à l'offre de dépistage local et régional.

**Le 14 novembre 2017, une nouvelle formation TROD va permettre de parfaire les connaissances du personnel d'ARAP Rubis réalisant déjà ces TROD VIH ou VHC.**

Vous pouvez donc, au local et sur le camping-car,

solliciter ARAP-Rubis pour pouvoir bénéficier des TRODs VIH et VHC. Une permanence a lieu au 23 rue de Beaucaire à Nîmes les jeudis de 14 h à 18 h. Les intervenants sont également disponibles les autres jours sur rendez-vous au local d'accueil et sur le camping-car médico-social. Une infirmière du centre de dépistage de Nîmes (CeGIDD, 15A rue Sainte Anne, Nîmes Tél. : 04 66 21 17 65) vient aussi sur le camping-car une fois par mois. Elle propose des dépistages VIH/hépatites/IST par prélèvement sanguin, TROD ou buvard. Nous vous rappelons qu'il est important de faire des dépistages régulièrement. **Pour toute information, contactez ARAP-Rubis, 23 rue de Beaucaire, 30000 Nîmes. Tél. : 09 53 34 92 46 ou par courriel : [arap.rubis@gmail.com](mailto:arap.rubis@gmail.com)**

## X LE LIEU D'ACCUEIL ENFANTS PARENTS « MES'ANGES »

**Le LAPE a été inauguré le 1er janvier 2012. Devenu LAEP, « Mes'Anges » a une fonction d'apprentissage du « vivre ensemble ». C'est un lieu de rencontres sur les questions relatives à la socialisation et à la parentalité. Tous les parents sont accueillis, qu'ils soient en lien ou non avec la prostitution, dans des locaux adaptés en vue d'accueillir des enfants de 0 à 6 ans. Cet accueil ne nécessite pas d'inscription au préalable.**

Le LAEP est ouvert les mercredis et jeudis de 10 h à 13 h et de 15 h à 18 h Il est localisé au 8 rue de Beaucaire 30000 Nîmes, téléphone 09 82 27 26 00. En 2016, le LAEP a été ouvert tous les mercredis et les jeudis de l'année à l'exception de ceux du mois d'août. Cela représente une amplitude d'ouverture de 651 heures sur l'année. Nous notons une augmentation de la fréquentation (+20%). Nous avons en effet enregistré 771 passages d'enfants. 108 enfants de moins de 6 ans y ont été ins-

crits. Le nombre d'accompagnants (mères, pères, couples, grands-parents) s'est élevé à 93. Cette fréquentation nous a permis d'atteindre notre objectif fondamental qui est la socialisation des moins de 6 ans, d'autant qu'une très forte majorité des parents le fréquentant ne font pas appel aux divers modes de gardes extérieures existants. **Avec le soutien de la CAF du Gard, du Conseil Départemental du Gard et de la Ville de Nîmes.**

## ✕ COLLOQUE # TRAITE DES ÊTRES HUMAINS ET PROSTITUTION

Le 29 septembre 2017, l'association organise un colloque intitulé # Traite des êtres humains et prostitution. Il aura lieu à l'Institut de Formation aux métiers éducatif de Nîmes. Vous trouverez ci-dessous les grandes lignes de cette journée.

Si vous souhaitez plus d'informations sur les intervenants, sur nos financeurs ou sur les modalités d'inscription, rendez-vous sur notre site internet : [www.integration-rubis.fr](http://www.integration-rubis.fr)

**Attention : il ne vous reste que jusqu'au 8 septembre pour vous inscrire.**

### PROGRAMME

- 8 h 30 : Accueil des participants
- 9 h 15 - 9 h 30 : Mot d'accueil et présentation du colloque
- 9 h 30 - 10 h 40 : La traite des êtres humains
- 10 h 40 - 11 h 00 pause
- 11 h 00 - 12 h 10 : Travail social communautaire et traite nigériane. Comment favoriser l'information et la mobilisation collective ?
- 12 h 10 - 13 h 30 Pause déjeuner
- 13 h 30 - 14 h 30 : Lutte contre le proxénétisme et la traite des êtres humains
- 14 h 30 - 15 h 40 : Prise en charge et soutien des

victimes de la traite

- 15 h 40 - 16 h 00 Pause
- 16 h 00 - 17 h 15 : La protection des personnes victimes de traite en danger localement proposée par le Dispositif National Ac.Sé
- 17 h 15 - 17 h 30 : Remerciements et fin du colloque.

**Pour toutes informations ou inscription, vous pouvez nous contacter par téléphone au 09 82 27 26 00 ou par courriel : [integration.rubis@gmail.com](mailto:integration.rubis@gmail.com) et sur notre site internet [integration-rubis.fr](http://integration-rubis.fr)**

**Avec le soutien de l'Europe Fonds Asile Migration Intégration et de la Direction Régionale aux Droits des Femmes et à l'Égalité.**

## ✕ SERVICE CIVIQUE « UNE MISSION POUR CHACUN AU SERVICE DE TOUS »

Le Service Civique s'adresse aux jeunes de 16 à 25 ans, jusqu'à 30 ans pour les jeunes en situation de handicap. Indemnisé 580 € par mois, il permet de s'engager sans condition de diplôme dans une mission d'intérêt général au sein d'une association, d'un établissement public, d'une collectivité... En France ou à l'étranger et dans 9 domaines d'action : solidarité, environnement, sport, culture, éducation, santé, intervention d'urgence, mémoire et citoyenneté, aide humanitaire.

ARAP Rubis a recruté une personne en service civique du 1er septembre 2016 au 3 avril 2017, Idaroussi. Voici son témoignage :

*« Mon volontariat a été bénéfique sur le fonctionnement de l'association. Mes principales actions ont été l'accueil, l'écoute, l'accompagnement et l'orientation vers d'autres organismes, mais aussi être présent dans les sorties et stands. Dans toutes ces actions, ma présence a apporté un plus à l'effectif de l'équipe. Accomplir une action de citoyenneté m'a été bénéfique sur plusieurs points. D'une part, j'ai pu financer mes études et mon permis de conduire. Le second avantage est que j'ai pu élargir mon cercle social, je me sens bien intégré au sein de la collectivité. J'ai pu aussi forger mes connaissances sur les IST, et changé ma perception des prostituées(ées) et transgenres. Mon action de citoyen-*

*neté était d'aider les gens à poursuivre leur vie sans avoir tout le temps recours à l'association. J'ai pu mettre en œuvre mes connaissances en informatique notamment sur l'entretien des ordinateurs à disposition. »*

Depuis, une nouvelle personne en service civique, Simon, est présente avec nous et ce jusqu'à novembre. Vous pouvez consulter les informations et les offres de service civique sur le site [www.service-civique.gouv.fr](http://www.service-civique.gouv.fr) Si vous êtes intéressé par le poste de service civique dans notre structure, une offre est publiée tous les huit mois sur le site service civique et sur les sites de l'association.

## ✕ PRÉVENTION PROSTITUTION EN LIGNE

Cette action conduite par ARAP Rubis consiste à contacter par message électronique les personnes se prostituant via internet sur la Région, les informer des actions médico-sociales de l'association et des structures partenaires, s'entretenir avec elles puis leur proposer une information et une orientation suivant leurs demandes, en leur transmettant les coordonnées de sites médico-sociaux ou institutionnels spécialisés.

Concrètement, un animateur envoie des courriels aux personnes prostituées sur les sites spécialisés où elles diffusent leurs annonces et répond aux messages des personnes le mardi et le jeudi de 14 h à 16 h. Les personnes peuvent par la suite être accueillies au local, en groupe ou individualisé, où une information et/ou une orientation leur seront proposées par l'équipe suivant les demandes.

Par ailleurs, les personnes isolées peuvent bénéficier de l'envoi de matériel de prévention.

En 2016, 342 personnes ont été contactées et 11 personnes sont venues au local pour une prise en charge médico-sociale après la réception d'un message.

**Pour toute information, contactez-nous par courriel : [web.rubis@gmail.com](mailto:web.rubis@gmail.com)**  
**Avec le soutien de l'ARS Occitanie**

## ✕ INFORMATIONS SUR LE PARCOURS DE SORTIE DE LA PROSTITUTION

La loi crée un parcours de sortie de la prostitution et d'insertion sociale et professionnelle. Ce parcours est proposé à toute personne victime de prostitution, de proxénétisme ou de traite des êtres humains aux fins d'exploitation sexuelle qui souhaite accéder à des alternatives et sortir de la prostitution.

**Commission départementale de lutte contre la prostitution, le proxénétisme et la traite des êtres humains aux fins d'exploitation sexuelle**

Cette commission est créée et placée sous l'autorité du Préfet. Le décret n° 2016-1467 du 28 octobre 2016 relatif au parcours de sortie de la prostitution et d'insertion sociale et professionnelle et à l'agrément des associations participant à son élaboration et à sa mise en œuvre précise les conditions de fonctionnement de ces commissions départe-

mentales. Cette instance constitue un levier de coordination entre les différents acteurs concernés par cette problématique, afin de mettre en œuvre au niveau local une politique concertée contribuant à lutter contre la prostitution et l'exploitation sexuelle. L'accompagnement social des personnes qui souhaitent s'engager dans un parcours de sortie de la prostitution en fait partie.

### Demandes d'engagement

Les demandes d'engagement dans un parcours de sortie de la prostitution sont examinées par la commission départementale qui rend un avis sur les demandes qui lui sont soumises. Le Préfet autorise ensuite ou non l'engagement de la personne dans le parcours de sortie de la prostitution. En cas d'autorisation du Préfet, l'entrée dans le parcours permet à la personne de bénéficier d'un

accompagnement d'une association agréée à cet effet sur la durée et, le cas échéant, de bénéficier de droits spécifiques en matière d'accès au séjour ou de l'aide financière spécifique prévue par la loi (AFIS). L'AFIS s'élève à 300 € à compter du 1er janvier 2017 pour une personne seule. Elle est versée pour l'État par la Mutualité sociale agricole mensuellement à terme échu.

### Demande d'agrément

ARAP-Rubis a demandé l'agrément en janvier 2017 pour accompagner les personnes en demande d'insertion, victimes de proxénétisme et de la traite des êtres humains. Nous sommes en attente de réponse pour l'agrément. Nous donnerons plus d'informations aux personnes quand la commission départementale sera créée sur le département du Gard.

## X FORUM DES ASSOCIATIONS 2017

Comme chaque année, Arap rubis participera le samedi 2 septembre 2017, de 9 h à 18 h, au Forum des associations de la ville de Nîmes, sur l'esplanade Charles de Gaulle.

Nous vous attendons nombreux afin de pouvoir présenter nos actions, notre équipe et les missions de notre structure. Pour ce faire, nous tiendrons un stand avec notre camping-car et des panneaux d'informations, où nous pourrions échanger et où vous trouverez toute la documentation nous concernant.

## X QUESTIONNAIRE DE SATISFACTION

Depuis 2016, ARAP Rubis propose un questionnaire de satisfaction anonyme aux usagers qui fréquentent ses deux locaux ainsi que le camping-car médico-social.

Ce document, mis à disposition des personnes, permet à celles-ci de donner leurs impressions au sujet des conditions d'accueil, de la disponibilité des accueillants, de l'accompagnement proposé, mais également de laisser des commentaires et proposer des suggestions. N'hésitez pas à nous solliciter pour remplir ce questionnaire.

## X GROUPE DE SOUTIEN À LA PARENTALITÉ

Un mercredi par mois, après le LAEP, l'association propose, en partenariat avec la Compagnie des nuits partagées, un temps de rencontre de deux heures pour mettre en scène vos questionnements concernant les rapports entre parents et enfants au travers du jeu théâtral. Cette action de soutien à la parentalité, destinée aux parents et aux enfants, se déroule au 8 rue de Beaucaire à Nîmes. Le groupe est soutenu par la CAF du Gard.

**Voici les dates jusqu'à la fin de l'année 2017 :**

- Mercredi 20 septembre de 13 h à 15 h
- Mercredi 25 octobre de 13 h à 15 h (vacances de Toussaint)
- Mercredi 15 novembre de 13 h à 15 h
- Mercredi 13 décembre de 15 h à 17 h, avec goûter, forum...

**Pour toute information, contactez Mme Terren, au 8 rue de Beaucaire Nîmes. Tél. : 09 82 27 26 00. Avec le soutien de la CAF du Gard.**

## X FÊTES DE FIN D'ANNÉE & HORAIRES

- La fête de fin d'année du groupe parentalité et du LAEP aura lieu le mercredi 13 décembre de 15 h à 17 h, avec goûter, forum, etc.
- La fête annuelle d'ARAP-Rubis sera organisée le jeudi 21 décembre. Réunissant les bénévoles, administrateurs, partenaires et bien sûr salariés, cette soirée festive se déroulera au 23 rue de Beaucaire, à partir de 18 h. Ce sera l'occasion de se retrouver autour d'un buffet, où chaque participant est libre d'amener les préparations de son choix.
- Par ailleurs, le local d'accueil sera fermé au public du lundi 25 décembre 2017 au mardi 2 janvier 2018. Le public pourra cependant être reçu sur rendez-vous. Un numéro d'urgence sera également indiqué sur le répondeur. Le Lieu Accueil Enfants Parents restera pour sa part ouvert les mercredis et jeudis de 10 h à 13 h et de 15 h à 18 h.

## X LA PREP VIH, C'EST QUOI ? PREP (LA PROPHYLAXIE PRÉ-EXPOSITION)

**Pré = avant**

**Exposition = contact avec le VIH**

**Prophylaxie = traitement préventif pour empêcher une infection de se produire**

La prophylaxie pré-exposition (PrEP) est une nouvelle stratégie de prévention du VIH. **Le principe est simple :** il s'agit de proposer à une personne qui n'a pas le VIH, qui n'utilise pas systématiquement le préservatif lors de ses rapports sexuels et qui est à haut risque de contracter le VIH, un médicament actif contre ce virus afin de réduire voire d'empêcher le risque de le contracter. **Le principe n'est pas nouveau :** la PrEP protège du VIH comme certains médicaments protègent du paludisme ou comme une pilule contraceptive prévient d'une grossesse non désirée par exemple.

Attention à ne pas confondre la PrEP avec le traitement d'urgence (« traitement post-exposition » ou « TPE ») qui dure un mois et qui doit être pris au plus tard dans les 48 heures après un risque. Le TPE est un peu comme la « pilule du lendemain » contre le VIH. Il est important de noter que la PrEP, comme le TPE, ne protège que du VIH, pas d'autres infections sexuellement transmissibles (gonorrhée, condylomes, chlamydia, hépatites, syphilis, etc.), ni ne prévient une grossesse non désirée. Lorsqu'on prend la PrEP, il est donc important de faire un dépistage régulier des IST et de maîtriser sa contraception. Vous pouvez demander des informations auprès des intervenants de l'association qui vous expliqueront la PrEP. Ils peuvent vous orienter vers les services qui délivrent le traitement et également vous accompagner dans cette démarche.

**Sida infos service: [sida-info-service.org](http://sida-info-service.org) ou 0 800 840 800.**

## X PARCOURS USAGERS DE L'ASSOCIATION

À son arrivée dans notre structure, chaque nouvelle personne se voit remettre un document nommé **Parcours usagers**. Celui-ci est la procédure interne décrivant le parcours de la personne au sein de la structure, selon son profil et/ou ses besoins. Également affiché dans nos locaux et dans le camping-car, le parcours usagers est un ensemble d'étapes réelles ou potentielles par lesquelles passe la personne accueillie tout au long de sa rela-

tion avec notre association. Il prend la forme d'un parcours type qui débute par l'accueil puis se poursuit en diverses étapes selon les attentes ou besoins de la personne. L'objectif principal de cette procédure est de répondre de la meilleure manière possible aux besoins et aspirations des usagers. Cette anticipation des différentes étapes permet de limiter les errements et proposer un accompagnement le plus fluide possible.

## X NOVEMBRE : MOIS SANS TABAC, BON COURAGE AUX PARTICIPANTS !

**Seriez-vous prêt à passer 30 jours sans fumer ? Le 1er novembre 2017 aura lieu la deuxième édition du « Moi(s) sans tabac ».**

L'idée est de créer un élan collectif pour motiver le plus de fumeurs possible à se lancer dans ce challenge. Car, tous l'avouent, il est plus facile d'arrêter la cigarette à plusieurs, quand il y a un challenge à relever.

Pour vous aider à réaliser cette action, des kits d'arrêt sont disponibles gratuitement en pharmacie ou dans les locaux d'ARAP Rubis et nous proposons des entretiens pour soutenir les personnes. Ce kit contient une brochure de préparation, un agenda de 30 jours avec des conseils quotidiens et un disque pour calculer vos économies. Des actions collectives sont également prévues dans des lieux publics.

Vous pouvez en outre solliciter l'aide de l'assistante sociale, de l'éducatrice ou des membres d'ARAP-Rubis pour obtenir un entretien et des aides pour les substituts nicotiques (patches, gommes, pastilles...). Plus d'informations sur <http://www.tabac-info-service.fr>

**En 2016, ARAP-Rubis a participé au premier Mois sans Tabac.** 21 personnes ont bénéficié d'explication sur les possibilités de sevrage et d'une orientation. 4 ont été réorientées vers le CSAPA L'envol pour un premier contact et une évaluation de leur dépendance. 2 personnes ont jusqu'aujourd'hui réussi un arrêt complet du tabac et une personne n'a pas tenu le mois complet mais reste motivée et comptabilise sa consommation. Nous allons renforcer cette action en 2017.

## X L'INTERDICTION DE SOINS FUNÉRAIRES EST ENFIN LEVÉE !

La levée de cette mesure jugée discriminatoire était demandé depuis longtemps par les associations de lutte contre le VIH dont ARAP-Rubis. Les défunts porteurs du VIH ou d'hépatites pourront désormais recevoir des soins funéraires, ce qui leur était interdit depuis 1986. Un arrêté signé de la Ministre de la santé, a été publié au journal officiel le 20 juillet 2017. La mesure prendra effet le 1er janvier 2018.

**Le Journal** 

GESTION - DIFFUSION RÉDACTION : ARAP-Rubis  
MAQUETTE - IMPRESSION : Studio B2M Sète (34)  
DIFFUSION : 1 500 exemplaires  
ISSN 12872717

Dépôt légal à parution

Association Réflexion Action Prévention communautaire  
Rubis Association de bienfaisance  
loi 1901 à but non lucratif.

23, rue de Beaucaire - 30000 Nîmes  
09 53 34 92 46 - [arap.rubis@gmail.com](mailto:arap.rubis@gmail.com)

N° 38 - septembre 2017

Cette publication est un relais d'information, de prévention, d'écoute et de soutien pour la lutte contre les IST / VIH, l'accès au droit commun, la lutte contre l'exclusion et l'insertion des travailleurs du sexe. Elle s'adresse uniquement à des majeurs et à un public averti. Ce journal peut être reproduit dans son intégralité ou en partie en mentionnant ses références.

Merci de ne pas me jeter sur la voie publique.